

Délibération

**Relative aux tarifs
pratiqués par la CCI de Rochefort et de Saintonge**

Les tarifs des prestations pratiqués par la Chambre de commerce et d'industrie de Rochefort et de Saintonge sont fixés soit par la CCI, soit par la CCI Poitou-Charentes, soit par CCI France. Certains tarifs pourront donc faire l'objet d'augmentation en cours d'année.

Département Services aux entreprises

Le [document](#), ci-joint, reprend l'ensemble des prestations et les tarifs pratiqués pour l'année 2013 pour :

- Les formalités
- Les études et l'information économique
- La création et la reprise d'entreprise
- Les diagnostics destinés aux professionnels du tourisme.

Formation

- L'ensemble des prestations et les tarifs relatifs aux formations continues de la CCI RS, y compris les Autodiagnosics, figurent dans le catalogue 2013 (remis en séance)
- Le [document](#), ci-joint, reprend l'ensemble des prestations et les tarifs pratiqués pour l'année 2013 en matière de formations initiales IEQT et ISAAP et en matière de formation continue du CFA Commerce de Saintes

La Saintonge Economique

L'ensemble des prestations et les tarifs relatifs aux espaces publicitaires du magazine de la CCIRS figurent dans le [document](#), ci-joint.

- Le chiffre d'affaires des insertions publicitaires a représenté 50 000 €, en 2011.
- Depuis de nombreuses années, les tarifs publicitaires des deux revues des CCI de Rochefort Saintonge et de La Rochelle sont identiques et fixés en concertation entre les deux Chambres. Il est proposé une augmentation de ces tarifs de 2 % pour 2013. (Pour mémoire : pas d'augmentation en 2010 ; + 1,5 % en 2011, + 2,5 % en 2012).

Location de salles

Le [document](#), ci-joint, reprend l'ensemble des prestations et les tarifs pratiqués pour l'année 2012

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des documents présentés, approuve l'ensemble des tarifs pratiqués par la CCIRS.

CCI Rochefort et Saintonge

DELIBERATION soumise à l'Assemblée générale, réunie le 22 novembre 2012, à Rochefort

Nombre de membres élus en exercice	30
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum	16
Nombre de membres élus présents	
Nombre de votants	
Nombre de voix POUR	
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Roland CAILLET

Jean-Claude DELAUNE

Vice-président Secrétaire

Président